

MARTINIQUE

Axe 4 : Accompagnement des parcours professionnels et développement des compétences individuelles et/ou collectives

## **Titre professionnel d'agent de service médico-social**

### **Contexte**

---

L'ANFH régionale a souhaité permettre à ses adhérents EHPAD et structures du handicap de faire bénéficier les agents déjà en emploi sur un poste d'agent de services hospitalier, d'une professionnalisation et d'une reconnaissance par le biais de la nouvelle certification Titre professionnel Agent de Service Médico-Social. Ce parcours de formation en alternance (deux jours en formation, trois jours en poste) permet de préparer en totalité ou partiellement le titre. Une prestation en alternance de 203 heures de formation par stagiaire (soit 29 jours) à raison de 2 journées par semaine (14h par semaine) sur une durée de 4 mois et demi.

### **Objectifs**

---

- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des personnes aidées
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- Accompagner la personne aidée dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

### **Renseignements complémentaires**

---

Formation certifiante

Durée : 203 heures

Contact : Marie-Annick GINAPÉ 0596421060

**Public  
Agents exerçant en établissement**

**Exercice  
2026**

**Nature  
AFR**

**Organisé par  
Réseau GRETA Martinique**